

# La Marmite aux Idées

Maison pour Tous, 81 boulevard Jacquard, 62100 CALAIS

[lamarmiteauxidees@orange.fr](mailto:lamarmiteauxidees@orange.fr)

<http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com/>

---

Calais, le 02/02/2013

## **ENCORE UNE RÉUNION POUR RIEN**

Au lendemain de la réunion en préfecture du Pas-de-Calais portant sur la situation des exilés dans la région, il faut rappeler les termes de la circulaire du 26 août 2012 (en attaché) :

*« Il vous incombe donc, en initiant le travail le plus en amont de la décision de justice qu'il est possible, de proposer des solutions d'accompagnement en mobilisant prioritairement les moyens de droit commun de chacun des partenaires. Cela suppose, dans une logique d'anticipation et d'individualisation, l'établissement, chaque fois que possible, d'un diagnostic et la recherche de solutions d'accompagnement, dans les différents domaines concourant à l'insertion des personnes (scolarisation, santé, emploi, logement/mise à l'abri...). »*

*« La présente circulaire, qui sera votre cadre de référence, a pour objectif de guider votre action. Les dispositions qu'elle recense constituent votre guide de référence. »*

*« Les différents services placés sous votre autorité doivent pour cela anticiper les éventuelles évacuations et mobiliser l'ensemble de leurs partenaires, collectivités territoriales et associations. Les difficultés sociales, sanitaires, scolaires, ou liées au logement doivent être systématiquement examinées le plus en amont possible et des solutions, temporaires ou durables, doivent être recherchées, selon les modalités explicitées dans le présent texte et dans le respect du droit commun. »*

« Vous » dans le texte désigne le préfet, destinataire de cette circulaire signée par sept ministres.

Il ressort de la réunion d'hier que le préfet du Pas-de-Calais ne se sent pas concerné, et qu'il ne prévoit pas d'appliquer ce texte.

Ce n'est malheureusement pas une exception : hébergement d'urgence, droit au logement opposable, hébergement des demandeurs d'asile... les situations sont nombreuses dans lesquelles l'État ne respecte pas ses propres lois, surtout lorsqu'elles concernent les plus pauvres.

C'est inquiétant en terme de démocratie : l'État de droit, c'est un État qui respecte ses propres lois, qui n'est pas au-dessus de la loi. Ce n'est plus le cas en France.

C'est inquiétant du point de vue pratique. Dans un contexte de crise, il y a besoin de solutions concrètes aux problèmes, et d'un dialogue qui engage chacun des partenaires dans l'action. Hors nous sommes encore une fois face à l'État amuseur, celui qui maquille en concertation les grandes réunions qui ne débouchent sur rien, celui qui organise la toujours médiatique chasse aux migrants pour détourner l'attention des difficultés économiques et sociales qui concernent toute la population.

Et à Calais, les difficultés économiques et sociales, on sait ce que c'est.

**Contact :**  
**Philippe Wannesson**  
**06 83 19 98 94**